

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 801

Artikel: Dérapage matinal
Autor: Rham, Gérard de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dérapiage matinal

Dans *Le Matin* du 3 décembre, M. Georges Plomb, journaliste estimable, craint le possible «dérapiage» de la politique d'asile, au lendemain d'un nouveau durcissement annoncé par un discours récent de M^{me} Kopp. Vous avez cent fois raison, M. Plomb. Mais le premier dérapage est déjà là, dans votre journal, juste à côté de vos propos.

Le Matin s'en paie une tranche, en effet, dans le biaisement raciste de l'information. Et s'en défend, bien entendu, mais avec un art de la confusion et un manque de rigueur qui appellent réaction.

DÉRAPAGE MATINAL

Double viol

Le cas évoqué par notre correspondant n'est malheureusement pas isolé et illustre ce qui semble tenir lieu de politique rédactionnelle au quotidien lausannois.

Le 4 décembre, Le Matin, manchette et titre sur deux colonnes à la une, annonce le viol d'une collégienne de 14 ans par des camarades de son école. Le juge du Tribunal de la jeunesse chargée de cette affaire avait supplié le journaliste de ne pas diffuser l'information. Non par volonté de censure, mais tout simplement pour éviter une publicité inutile à la jeune victime et à ses parents déjà suffisamment traumatisés; et pour mener à bien un difficile travail de prise de conscience avec les jeunes responsables des faits. Juan Pekmez, le journaliste du Matin, a cru pouvoir passer

Partons des faits allégués: deux petits trafiquants vendant de l'héroïne dans les rues de Berne, désignés chacun comme «un Tamoul». Une «filière tamoule» qui vend 90% de l'héroïne consommée à Berne, à un prix bien plus bas que les autres trafiquants. Deux grosses saisies de drogue aux aéroports, drogue qui aurait été destinée à cette filière. Deux trafiquants (appelés «deux Tamouls», sans autre précision) arrêtés, un juge bâlois qui prophétise l'extension de ce trafic et le «patron des stupés français» qui affirme que ce trafic finance les autonomistes tamouls. Admettons, encore qu'on aimerait bien savoir comment tous ces faits ont été établis.

La relation de ces faits couvrirait une vingtaine de lignes, peut-être trente, dans *Domaine public*. Dans *Le Matin*, cela donne les trois quarts de la

outré, au nom du devoir d'information. Bon prétexte tiré de l'éthique professionnelle pour mieux justifier ce qui n'est que pure recherche de l'exclusivité. Sur le marché des quotidiens romands la lutte est vive. Alors un viol où sont impliqués les élèves du cycle d'orientation, c'est une aubaine car tous les ingrédients qui motivent une curiosité malsaine sont là pour faire vendre. Une fois l'information donnée, on peut comprendre que les journaux locaux y fassent écho à leur tour; mais pourquoi la Tribune de Genève a-t-elle cru nécessaire d'en faire, elle aussi, une manchette? Au nom de la concurrence, faut-il vraiment suivre les plus mauvais exemples de la profession?

Les faits reportés remontent à une quinzaine de jours; confrontée sur la voie publique au rappel de l'événement, la jeune fille n'a pu être que traumatisée à nouveau. Ce second «viol», commis par des plumitifs qui ne méritent pas le nom de journalistes, n'est malheureusement pas punissable.

page trois, un éditorial au bas de la page deux, un bandeau couvrant presque la moitié de la une (titre sur toute la largeur: «L'araignée tamoule»), et une manchette tonitruante: «Héroïne — Les Tamouls cassent les prix». Et là, comme dérapage, on est servi. L'édito de page deux est un petit chef-d'œuvre d'hypocrisie, clamant «Qu'on ne nous accuse pas de racisme», insistant sur le fait que les trafiquants dont on parle ne sont qu'une minorité (1% précise-t-on par ailleurs) parmi les Tamouls, mais que parce qu'ils sont Tamouls tout le monde fait l'autruche. Tout le monde qui? Vous ne saurez rien, personne n'est mentionné.

Or le racisme est bien là, dans la spectacularisation outrancière et surtout la généralisation simpliste des titres et manchettes. Car enfin, qui «met tout le monde dans le même panier», la justice et la police comme le déclare l'éditorialiste, ou la propre manchette du *Matin*? «Les Tamouls cassent les prix»: quel amalgame, justement, et qui fait froid dans le dos. Remplacez un peu «les Tamouls» par «les Juifs», pour voir si ça vous rappelle quelque chose. L'information se fait de plus en plus information-spectacle. Mais *Le Matin*, se pensant sans doute en avance sur son temps, a déjà passé à l'information-scandale, celle qui vous sert votre petite crotte bien fraîche pour accompagner les croissants du matin.

Il est urgent de rappeler à certains journalistes (voyez que je ne généralise pas) que l'information sans rigueur tourne vite au marché du mépris, et à certains patrons de presse que l'argent a une odeur.

Gérard de Rham

DE LUCERNE À STANS

Nidwald intéresse les quotidiens lucernois. Une édition particulière du *Tagblatt*, pour commencer; puis parution du *Vaterland* en collaboration avec un journal local; enfin, les *LNN* ouvrent une rédaction locale à Stans.